

ARRÊTÉ N° 24-028

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2, R. 719-51 et suivants,
- Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche,
- Vu le décret n° 2019-1095 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts,
- Vu l'élection de Monsieur Laurent GATINEAU en tant que président de CY Cergy Paris Université en date du 18 janvier 2023,

Considérant que le président de l'établissement exerce, au nom de l'établissement, les compétences de gestion et d'administration,

Considérant que, dans ce cadre, il peut déléguer sa signature aux agents placés sous son autorité,

Considérant que, pour la bonne marche du service, il est opportun pour le président de donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature en matière financière aux personnes identifiées dans le tableau ci-dessous.

LE PRÉSIDENT DE CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ

ARRÊTE

Article 1^{er}

Pour l'exécution du budget de leur composante, direction ou service respectif, la délégation de signature est donnée aux personnes mentionnées à l'article 2 du présent arrêté, en cas d'absence ou d'empêchement, suivant l'ordre du tableau, à l'effet de signer, au nom du Président de CY Cergy Paris Université, les actes à caractère financier suivants :

- l'engagement juridique au vu des pièces justificatives de la commande publique pour les dépenses de fourniture, de service, de travaux et de mission dans l'application financière, analytique et comptable dédiée (SIFAC), **d'un montant inférieur à 40 000 euros HT pour les dépenses hors et sur marchés, et la certification du service fait sans limitation de montant.**

Article 2

Délégation de signature est donnée aux personnes suivantes à l'effet de signer, au nom du Président de l'Université, les actes cités supra :

Centres financiers		Personnes habilitées à signer les engagements juridiques	Personnes habilitées à certifier le service fait
A1	CY	David TRIVIE	David TRIVIE
I14	INEX	David TRIVIE	David TRIVIE
Y11	CY TECH	Radjesvarane ALEXANDRE / Christiane AZZOPARDI	Radjesvarane ALEXANDRE / Christiane AZZOPARDI
C111	Institut ST	Jacques UZIEL / Olivier GENRET	V. COBUT / O. GENRET / G. MOSTAFAOUI / H. OUGHADDOU / M. PUEL / J. UZIEL / N. RENAULT / A. OUKHALED/ P. ROBION / L. SCHWAAB / D. VASIC
C111A	AGM	Bertrand DEROIN	Bertrand DEROIN
C111B	ERRMECE	M. HINDIE / E. PAUTHE	M. HINDIE / E. PAUTHE
C111C	ETIS	Emmanuelle BOURDEL/ Lola CANAMERO	Emmanuelle BOURDEL / Lola CANAMERO
C111D	GEC	Bertrand MAILLOT / Philippe ROBION	Bertrand MAILLOT / Philippe ROBION
C111E	L2MGC	Salima AGGOUN	Salima AGGOUN / Lilian CRISTOFOL
C111F	LAMBE	Jean-Yves SALPIN / Juan PELTA / Bénédicte THIEBOT	Jean-Yves SALPIN / Juan PELTA / Bénédicte THIEBOT
C111G	LERMA/LAMAP	François DULIEU	François DULIEU
C111H	LPMS	Christine RICHTER	Christine RICHTER
C111I	LPPI	Odile FICHET / Frédéric VIDAL / Cédric PLESSE	Séverine ALFONSI / Odile FICHET / Frédéric VIDAL / Cédric PLESSE
C111J	LPTM	Jean AVAN / Andreas HONECKER / Sylvie VILLEMIN	Jean AVAN / Andreas HONECKER / Sylvie VILLEMIN
C111K	SATIE	Stéphane SERFATY	Stéphane SERFATY
C111L	BIOCis	Thierry BRIGAUD	Thierry BRIGAUD
C111M	IMAT	Sébastien PERALTA	Sébastien PERALTA
C111N	PEPTLAB	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN / Elisa PERONI	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN / Elisa PERONI
C111O	COSMETOMICS	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN / Pascal GRIESMAR	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN / Pascal GRIESMAR
C111P	LASERINNOV	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN /	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN /
C111Q	Analyse et microscopie	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN / Sébastien PERALTA	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN / Sébastien PERALTA
C111R	U MAKER	Bertrand MAILLOT	Bertrand MAILLOT
C112	LSH	Geneviève ZEMBRI MARY / Fatima LE CORGUILLE	Geneviève ZEMBRI MARY / Fatima LE CORGUILLE
C112A	LT2D	Geneviève ZEMBRI MARY / Pierre-Patrick HAILLET / Christophe REY / Fatima LE CORGUILLE	Geneviève ZEMBRI MARY / Pierre-Patrick HAILLET / Christophe REY / Fatima LE CORGUILLE
C112B	MRTE	Anne HERTZOG / Jean-Baptiste FRETIGNY / Damien MASSON / Fatima LE CORGUILLE	Anne HERTZOG / Jean-Baptiste FRETIGNY / Damien MASSON / Fatima LE CORGUILLE
C112C	IDHN (Institut des Humanités Numériques)	Geneviève ZEMBRI MARY / Julien LONGHI	Geneviève ZEMBRI MARY / Julien LONGHI
C112D	HERITAGE	Julie AMIOT-GUILLOUET / Cécile VINCENT-CASSY	Julie AMIOT-GUILLOUET / Cécile VINCENT-CASSY
C112E	MATRIS	Geneviève ZEMBRI / Fatima LE CORGUILLE	Geneviève ZEMBRI / Fatima LE CORGUILLE

Centres financiers		Personnes habilitées à signer les engagements juridiques	Personnes habilitées à certifier le service fait
C113	LANGUES ET ETUDES INTERNATIONALES	Julien THOREL / Lissell QUIROZ / Aïcha NAFFATI / Michel HOANG	Julien THOREL / Lissell QUIROZ / Aïcha NAFFATI /
C113A	AGORA	Aïcha NAFFATI / Catherine MARSHALL / Marie-Pierre ARRIZABALAGA	Aïcha NAFFATI / Catherine MARSHALL / Marie-Pierre ARRIZABALAGA
C114	Institut EG	Isabelle INIZAN / Mathieu MARTIN	Isabelle INIZAN / Mathieu MARTIN
C114A	THEMA	Pascal BELAN / Mathieu MARTIN / Eric DANAN / Laurence JACQUET	Pascal BELAN / Mathieu MARTIN / Eric DANAN / Laurence JACQUET
C1140	MACAT	Mathieu MARTIN / Sébastien LE TACON	Mathieu MARTIN / Sébastien LE TACON
C115	DROIT	Nelly FERREIRA / Eva HIRTZ	Nelly FERREIRA / Eva HIRTZ
C115A	CPJP	Nelly FERREIRA / Carlos HERRERA / Eva HIRTZ	Nelly FERREIRA / Carlos HERRERA / Eva HIRTZ
C115B	LEJEP	Nelly FERREIRA / Eva HIRTZ / Ludivine RICHEFEU / Karine PARROT	Nelly FERREIRA / Eva HIRTZ / Ludivine RICHEFEU / Karine PARROT
R120	DIRRECH	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN
R1200	VALO RECHERCHE	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN
R1201	ED AHSS	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN
R1202	ED EM2P	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN
R1203	ED SI	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN
R1204	CED	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN
R1205	CY Advanced studies	Karine GAMBIER-LEROY / Flora KOUKIOU	Karine GAMBIER-LEROY / Flora KOUKIOU
R1206	EDC	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN
R1207	ED DSP	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN	Pierre VISTE / Adeline DESPLAN
R1208	CY TRANSFER	Pierre VISTE / David TRIVIE	Pierre VISTE / David TRIVIE
R120A	FAC LAB	Géraldine DACQUAY / Sophie CECILIA / Dorothee BRETTE	Géraldine DACQUAY / Sophie CECILIA / Dorothee BRETTE
R120B	Techsolab	Alain JAILLET	Alain JAILLET
S130	Direction Formation et direction vie étudiante	Géraldine DACQUAY / Thuy-Maï NGUYEN	Géraldine DACQUAY / Thuy-Maï NGUYEN
S1301	Direction Vie de Campus	Thuy-Maï NGUYEN / Ajua SAO / Bastien VERNIER	Thuy-Maï NGUYEN / Ajua SAO / Bastien VERNIER
S1302	Médecine préventive	Anne CURAN / Thuy-Maï NGUYEN / Ajua SAO / Bastien VERNIER	Anne CURAN / Thuy-Maï NGUYEN / Ajua SAO / Bastien VERNIER
S1303	Service des Sports	Thuy-Maï NGUYEN / Ajua SAO / Régis FRENOIS / Bastien VERNIER	Thuy-Maï NGUYEN / Ajua SAO / Régis FRENOIS / Bastien VERNIER
S1304	DOIP	Géraldine DACQUAY / Sandrine GEORGES / Laure JEUNEU / Sidonie SAUVEE	Géraldine DACQUAY / Sandrine GEORGES / Laure JEUNEU / Sidonie SAUVEE

Centres financiers		Personnes habilitées à signer les engagements juridiques	Personnes habilitées à certifier le service fait
S1307	Centre d'appui aux enseignements	Géraldine DACQUAY / Sophie CECILIA / Dorothée BRETTE Sandrine LE DU / Pierrick ROBERGE	Géraldine DACQUAY / Sophie CECILIA / Dorothée BRETTE Sandrine LE DU / Pierrick ROBERGE
S1308	Maison des langues	Géraldine DACQUAY / Chloé DUMAS / Claire HOUARD	Géraldine DACQUAY / Chloé DUMAS / Claire HOUARD
S1309	DEP-BU	Fabienne BAROUX / Chloé DUMAS	Fabienne BAROUX / Chloé DUMAS
S131	Direction Ressources	David TRIVIE	David TRIVIE
S1310	DAF/AC	Danielle LE BONDER / Stéphane TRIOUX	Danielle LE BONDER / Stéphane TRIOUX
S1311	DRH	Fatima LAMRANI / Benjamin HIDOUX	Fatima LAMRANI / Benjamin HIDOUX
S13110	DRH Action Sociale et accidents du travail	Fatima LAMRANI / Benjamin HIDOUX / Bérengère SIMONET	Fatima LAMRANI / Benjamin HIDOUX / Bérengère SIMONET
S13111	DRH Formation	Myline CHEAP / Benjamin HIDOUX	Myline CHEAP / Benjamin HIDOUX
S13112	DRH Conventions pour mise à disposition	Fatima LAMRANI / Benjamin HIDOUX	Fatima LAMRANI / Benjamin HIDOUX
S1312	DRH MASSE SALARIALE	Fatima LAMRANI / Benjamin HIDOUX	Fatima LAMRANI / Benjamin HIDOUX
S132	Direction Infrastructures	Vasilije KUJACIC	Vasilije KUJACIC
S1320	Direction du Numérique	Vasilije KUJACIC / Bruno PEAN	Vasilije KUJACIC / Bruno PEAN
S1321	DPI	Vasilije KUJACIC / François HUET/ Castalie BRAIDA / Maurice CAROLE / Guillaume LELEU	Vasilije KUJACIC / François HUET / Castalie BRAIDA / Maurice CAROLE / Guillaume LELEU
S1322	DHSE	Vasilije KUJACIC / Mohamed Lamine BELFAROUM	Vasilije KUJACIC / Mohamed Lamine BELFAROUM
S133	Présidence	David TRIVIE	David TRIVIE
S134	Direction Formation Professionnelle	Bruno FIORIO / France VELAZQUEZ / Géraldine DACQUAY	Bruno FIORIO / France VELAZQUEZ / Géraldine DACQUAY
S135	DIRECTION DU PILOTAGE	Benjamin MEUNIER / David TRIVIE	Benjamin MEUNIER / David TRIVIE
S136	COMMUNICATION	Najoua BASTE MORAND	Najoua BASTE MORAND
S137 Hors EOTPs	Direction des Relations Internationales	David TRIVIE / Valérie ZWILLING	David TRIVIE / Valérie ZWILLING
S13010	DCI (Direction Coopération Internationale)	David TRIVIE / Joëlle GURY / Valérie ZWILLING	David TRIVIE / Joëlle GURY / Valérie ZWILLING
S1371 Hors EOTPs	Direction Europe	Valérie ZWILLING / Cristina MARTINEZ-TAPIA	Valérie ZWILLING / Cristina MARTINEZ-TAPIA
S1372 Hors EOTPs	Développement internationale de la Recherche	David TRIVIE / Sylvie NIESSEN Valérie ZWILLING	David TRIVIE / Sylvie NIESSEN Valérie ZWILLING
S138	Direction Transition	Hervé GOUX	Hervé GOUX
N15	CY SUP NCU	David TRIVIE / Pierrick ROBERGE / Géraldine DACQUAY	David TRIVIE / Pierrick ROBERGE / Géraldine DACQUAY
E16	EUR-CHU	David TRIVIE / François PERNOT / Christelle VENTURA	David TRIVIE / François PERNOT / Christelle VENTURA
P17	Politique de site	David TRIVIE	David TRIVIE
P170	Pol Site Fablab	Géraldine DACQUAY / Sophie CECILIA / Dorothée BRETTE	Géraldine DACQUAY / Sophie CECILIA / Dorothée BRETTE
Y118	EISTI	Radjesvarane ALEXANDRE / Christiane AZZOPARDI	Radjesvarane ALEXANDRE / Christiane AZZOPARDI
Y1180	EISTI Cergy	Radjesvarane ALEXANDRE / Christiane AZZOPARDI	Radjesvarane ALEXANDRE / Christiane AZZOPARDI
Y1181	EISTI Pau	Radjesvarane ALEXANDRE / Christiane AZZOPARDI	Radjesvarane ALEXANDRE / Christiane AZZOPARDI

Centres financiers		Personnes habilitées à signer les engagements juridiques	Personnes habilitées à certifier le service fait
Y1182	EISTI Bachelor	Radjesvarane ALEXANDRE / Christiane AZZOPARDI	Radjesvarane ALEXANDRE / Christiane AZZOPARDI
Y1183	CMI Ingénieurs	Radjesvarane ALEXANDRE / Christiane AZZOPARDI / Sophie CECILIA / Emmanuel PAUTHE / Géraldine DACQUAY	Radjesvarane ALEXANDRE / Christiane AZZOPARDI / Sophie CECILIA / Emmanuel PAUTHE / Géraldine DACQUAY
Y119	Mission entrepreneuriat	Radjesvarane ALEXANDRE / Christiane AZZOPARDI / Sandrine LE DU	Radjesvarane ALEXANDRE / Christiane AZZOPARDI / Sandrine LE DU
Y120	Département Humanités et Design	Radjesvarane ALEXANDRE / Christiane AZZOPARDI	Radjesvarane ALEXANDRE / Christiane AZZOPARDI

Article 3

Pour l'exécution du budget relative aux **EOTPs** suivants, la délégation de signature est donnée aux personnes mentionnées ci-dessous, en cas d'absence ou d'empêchement, suivant l'ordre du tableau, à l'effet de signer, au nom du Président de CY Cergy Paris Université, les actes à caractères financier suivants :

- le montant de l'engagement juridique et la certification du service fait au vu des pièces justificatives de la commande publique pour les dépenses de fourniture, de service et de mission dans l'application financière, analytique et comptable dédiée (SIFAC), **d'un montant inférieur à 5 000 euros HT pour les dépenses hors et sur marchés.**

EOTPs	Personnes habilitées à signer les engagements juridiques	Personnes habilitées à certifier le service fait
19CPILD208	David TRIVIE	David TRIVIE
20CCMQD439	Jérôme MORGES	Jérôme MORGES

Article 4

Pour l'exécution du budget relative aux **EOTPs** couvrant les dossiers Eutopia et sujets annexes des centres financiers S137 (Direction des Relations Internationales), S1371 (Direction Europe) et S1372 (Développement international de la recherche), la délégation de signature est donnée aux personnes mentionnées ci-dessous, en cas d'absence ou d'empêchement, suivant l'ordre du tableau, à l'effet de signer, au nom du Président de CY Cergy Paris Université, les actes à caractères financier suivants :

- le montant de l'engagement juridique et la certification du service fait au vu des pièces justificatives de la commande publique pour les dépenses de fourniture, de service et de mission dans l'application financière, analytique et comptable dédiée (SIFAC), **d'un montant inférieur à 90 000 euros HT pour les dépenses hors et sur marchés.**

EOTPs	Personnes habilitées à signer les engagements juridiques	Personnes habilitées à certifier le service fait
Direction des Relations Internationales	Luciana RADUT-GAGHI	Luciana RADUT-GAGHI
Direction Europe	Luciana RADUT-GAGHI	Luciana RADUT-GAGHI
Développement internationale de la Recherche	Luciana RADUT-GAGHI	Luciana RADUT-GAGHI

Article 5

Pour l'exécution du budget de leur composante, direction ou service respectif, la délégation de signature est donnée, en cas d'absence ou d'empêchement, suivant l'ordre du tableau, à l'effet de signer, au nom du Président de CY Cergy Paris Université, les actes à caractère financier suivants :

- le montant de l'engagement juridique et la certification du service fait au vu des pièces justificatives de la commande publique pour les dépenses de fourniture, de service et de mission dans l'application financière, analytique et comptable dédiée (SIFAC), d'un montant inférieur à 100 000 euros HT pour les dépenses hors et sur marchés.

Centre financier		Personnes habilitées à signer les engagements juridiques	Personnes habilitées à certifier le service fait
R1208	CY TRANSFER	Olivier ROMAIN	Olivier ROMAIN

Article 6

Toute subdélégation de signature est prohibée.

Article 7

Tout document signé en application du présent arrêté doit comporter sous la signature de son auteur, la mention en caractères lisibles de son nom, de son prénom et de sa qualité précédée de « pour le Président et par délégation ».

Article 8

Le présent arrêté entre en vigueur à compter de sa publication, après transmission au recteur de la région académique d'Ile-de-France, chancelier des universités.

La délégation consentie prend fin au plus tard, soit au terme du mandat du délégant, soit à la fin du mandat ou à la cessation des fonctions des délégataires.

Article 9

Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 23-162 du 22 décembre 2023.

Article 10

Le présent arrêté est affiché de manière permanente sur les panneaux d'affichage réglementaire et publié sur le site internet et intranet de l'établissement.

Article 11

La directrice générale des services et l'agent comptable de CY Cergy Paris Université sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Cergy, le 1^{er} mars 2024

Le président de CY Cergy Paris Université



Laurent GATINEAU

Transmis au rectorat le : 14 mars 2024
Publié le : 14 mars 2024

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.